



VILLE D'AUBANGE

Service Urbanisme
Rue Haute n° 22
6791 ATHUS



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame **RAACH Nadine**, [REDACTED]
[REDACTED] concernant un bien sis 6, rue Léon Delchavée, à 6790 AUBANGE, et cadastré 1^{ère} division, section A, numéro 2527 P4.

Le projet consiste en la **régularisation de différents travaux : placement de palissades, abri de jardin, tonnelle et climatiseurs** sur ledit bien prédécrit et présente les caractéristiques suivantes :

* **Écart au Guide Communal d'Urbanisme :**

➤ **Utilisation du métal pour la tonnelle ;**

* **Ecart au Permis d'Urbanisation**

➤ **Installation des palissades en PVC et métal comprenant un portail en zone de cours et jardin.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue Haute n° 22 à 6791 ATHUS.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10., mail : urbanisme@aubange.be), dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 14/09/2026 au 28/09/2026 au Collège communal (référence du dossier 174/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 08/09/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute n° 22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation à régulariser

